

Les services achats du Groupe SERAP ont défini ensemble leur politique en accord avec la politique globale de l'entreprise.

Chaque acheteur s'engage à respecter les principes suivants :

I. Acheter des biens et services en priorisant dans cet ordre :

-  ① La qualité
-  ② Le délai
-  ③ Le coût

II. Respecter les principes éthiques :

-  Pas de corruption
-  Pas de travail des enfants
-  Pas de discrimination (couleur, sexe, âge, religion, nationalité, etc.)
-  Gérer les achats de manière responsable, en accord avec les lois et réglementations légales, environnementales et sociétales locales avec la mise en place de mesures
-  Le respect des personnes physiques et morales
-  Favoriser les achats locaux

III. Développer les synergies d'achats au sein du Groupe SERAP

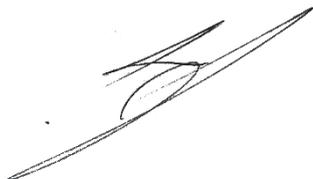
IV. Respecter les étapes du processus achats

V. Travailler au maximum sur la définition des besoins

-  Le travail en amont avec les équipes concernées sur la définition du besoin et l'anticipation sont la clé pour garantir une bonne maîtrise technique et financière.

Franck Rondeau

Directeur achats logistique informatique



Éric Boittin

Président directeur général



10/09/2019

Création politique achats

Indice A

04/07/2022

Avenant politique achats suite séminaire Achats 2022 -
Annule et remplace

Indice B

16/05/2023

Ajout référence au document + complément chapitre II

Indice C